



PV 385 DU JEUDI 26 AVRIL 2018

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 avril 2018

Présents : Mmes CHAUVOT. PUECH ,Mr CATHELAND

Excusées : Mme DI RIENZO, PLATROZ, VERGUET.

IMPORTANT FMI

Fiche de prêt pour les joueuses U15F ou U18F : les clubs ayant des fiches de prêt il n'est pas possible d'utiliser la FMI donc vous faites une feuille de match papier.

RAPPELS : Il est impératif d'utiliser la FMI pour cette 2ème phase, si vous rencontrez des problèmes merci de nous adresser un mail afin vous apportez un accompagnement. En cas de problème avec la FMI, nous vous rappelons qu'une feuille de match papier doit être établie impérativement et renvoyée au district (sous peine d'amende).

FEMININES SENIORS D1 A 11

Poule B Promotion

U.S. Des Monts : Match n° 20271434 U.S. Des Monts 1-Poule les Echarmeaux 1 du 18/03/2018 est reporté par la commission féminine au 13/05/2018 à 15H00 au stade municipal de Ste Catherine.

Pays de l'Arbresle : Match n°20271459 FCPA-Limonest du 29/03/2018 se jouera à 15H00 au stade municipal de l'Arbresle.

RAPPEL !!!! Nous rappelons que la feuille de match informatisée (Tablette FMI) est entrée en vigueur depuis la 2ème phase. Tous les clubs doivent la mettre en pratique !!!!!

A l'attention des éducateurs(trices) et dirigeants(es), **AUCUN MATCH**, même amical, ne peut se disputer s'il n'y a pas eu, auparavant, **une feuille de match remplie** conformément aux règlements généraux. Elle est **OBLIGATOIRE** pour chaque rencontre. **Feuille de match arrivée hors délai = AMENDE**

FEMININES SENIORS D1 A 8

Poule A

Match non joué ou résultat non saisi

U.S. Loire S/Rhône : Match n° 20276805 U.S. Loire S/Rhône 1-St Forgeux As 1 du 18/03/2018 est reporté par la commission féminine au 09/06/2018 à 15H30. Match non joué forfait aux deux équipes plus 0 point.

RAPPEL !!!! Nous rappelons que la feuille de match informatisée (Tablette FMI) est entrée en vigueur depuis la 2ème phase. Tous les clubs doivent la mettre en pratique !!!!!

A l'attention des éducateurs(trices) et dirigeants(es), **AUCUN MATCH**, même amical, ne peut se disputer s'il n'y a pas eu, auparavant, **une feuille de match remplie** conformément aux règlements généraux. Elle est **OBLIGATOIRE** pour chaque rencontre. **Feuille de match arrivée hors délai = AMENDE**

FEMININES U18 D1 A 11

RAPPEL !!!! Nous rappelons que la feuille de match informatisée (Tablette FMI) est entrée en vigueur depuis la 2ème phase. Tous les clubs doivent la mettre en pratique !!!!!

A l'attention des éducateurs (trices) et dirigeants (es), **AUCUN MATCH**, même amical, ne peut se disputer s'il n'y a pas eu, auparavant, **une feuille de match remplie** conformément aux règlements généraux. Elle est **OBLIGATOIRE** pour chaque rencontre. **Feuille de match arrivée hors délai = AMENDE**



PV 385 DU JEUDI 26 AVRIL 2018

➡ FEMININES U18 D1 A 8

Match non joué ou résultat non saisi

Poule les Echarmeaux : Match n° 20301768 A.S. St Martin en Haut 1-Poule les Echarmeaux 1 du 17/03/2018 reporté par la commission féminine au 09/06/2018 à 15H30 au stade municipal de poule les Echarmeaux. Match non joué forfait aux deux équipes plus 0 point.

RAPPEL !!!! Nous rappelons que la feuille de match informatisée (Tablette FMI) est entrée en vigueur depuis la 2ème phase. Tous les clubs doivent la mettre en pratique !!!!!

A l'attention des éducateurs(trices) et dirigeants(es), **AUCUN MATCH**, même amical, ne peut se disputer s'il n'y a pas eu, auparavant, **une feuille de match remplie** conformément aux règlements généraux. Elle est **OBLIGATOIRE** pour chaque rencontre. **Feuille de match arrivée hors délai = AMENDE**

➡ FEMININES U15 D1 A 8

Poule C

C.S. Verpilliere : Match n°20336295 La Verpilliere 1-Meyzieu 1 du 28/04/2018 se jouera à 14H00 au stade Gallois.

RAPPEL !!!! Nous rappelons que la feuille de match informatisée (Tablette FMI) est entrée en vigueur depuis la 2ème phase. Tous les clubs doivent la mettre en pratique !!!!!

A l'attention des éducateurs(trices) et dirigeants(es), **AUCUN MATCH**, même amical, ne peut se disputer s'il n'y a pas eu, auparavant, **une feuille de match remplie** conformément aux règlements généraux. Elle est **OBLIGATOIRE** pour chaque rencontre. **Feuille de match arrivée hors délai = AMENDE**

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE

Tirage des demi-finales le 24 avril 2018 au district *Demi-finale le 13 mai 2018 à 15H00*

1 ^{er}	Chassieu-Décines 1	Contre	Muroise Foot 1
2 ^{ème}	Evs Genas Azieu 2	Contre	Lyon Football F.C. 1

Finale le 17 juin 2018 au stade du FC Corbas

Rappels

Les joueuses ayant participé à plus de cinq rencontres en championnat National ou Régional ne peuvent participer à la coupe de Lyon et du Rhône.

Pas de prolongations, tirs au but direct.

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge des deux clubs

➡ FETE DEPARTEMENTALE FOOTBALL AU FEMININ 2018

Celle-ci aura lieu **dimanche 27 mai 2018** de 9h à 16h sur les installations de la ville de Jonage. Cela concerne les équipes féminines U9F U11F et U13F ainsi que les joueuses évoluant en mixité. Vous trouverez toutes les infos et documents à télécharger sur le site internet du district.

ATTENTION, les documents doivent nous être retourné par mail **pour le Vendredi 11 Mai dernier délai** à : civique@lyon-rhone.fff.fr. **Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.**